



LE PHARE

est heureux qu'ils soient enfin libres !



Florence Aubenas
& Hussein Hanoun al-Saadi

Journal d'expression associative et individuelle - Les ULIS

N° 26 - Juillet 2005

SOMMAIRE

Dossier : « la fête des voisins »

Vie de quartier

- Bergères : passerelle de la Lune ... p. 2
- Daunière : NON aux destructions .. p. 3
- Propreté urbaine : un an après p. 14
- Propreté urbaine : balades en mer.. p. 15

Droits de l'Homme

- Un américain perdu : R. Collins p. 4
- Laïcité : tous concernés p. 5
- Florence et Hussein enfin libres ! .. p. 5
- *Ceylandemain* : merci au *Phare* p. 5

Débats - Opinions

- "Pub", consommation, médiation ... p. 6
- La pauvreté, un délit ? p. 7
- Environnement et Europe p. 10
- Et pendant ce temps là p. 11
- Espaces verts, environnement p. 11

Vie associative

- RER B : les usagers protestent p. 13
- Les Amis de la Nature en ligne p. 13

Patrimoine - Traditions

- Les murs à pêches de Montreuil p. 12
- Fête du jeu : journée champêtre p. 16

Phare de l'île Verte

LE PHARE - 26

Édité par APEX * ULIS
MPT des Amonts - 91940 Les Ulis

Directeur de publication :
Bernard Charpenet, Président

**Comité de Rédaction
et maquette PAO :**

APEX * ULIS
ISSN 1622 - 8804

Imprimerie :

DOMIgraphic - 91353 Grigny
Tél. 01.69.02.03.03

É D I T O .

Vie citoyenne et quotidienne

Ce numéro met l'accent sur des temps forts de la vie citoyenne, certains étant récents, d'autres s'étalant sur des mois ou des années.

Le 4^e Forum Social Local a été l'occasion de débats et d'échanges entre militants associatifs et autres habitants, venus des Ulis et de communes voisines, pendant les séances plénières (évoquées dans le numéro 25) et les nombreux ateliers qui les ont prolongées.

La célébration du centenaire de la loi de 1905 par des activités menées ou à venir jusqu'à fin de 2005, incite à se rappeler les fondements de la laïcité et à réfléchir sur son application présente et future. De nombreux militants sont mobilisés sur ce thème depuis plus d'un an, mais chaque Ulissien est invité à donner des idées, en vue de la création d'une œuvre symbolisant la laïcité et durablement implantée à l'extérieur.

D'autres activités communales ont renforcé les liens sociaux : la Fête du Jeu nouvelle formule, l'opération « Immeubles en fête » qui a gagné de nouvelles résidences. Relatez-nous aussi les fêtes suivantes !

Il existe des situations douloureuses dont certaines se terminent bien : nous nous réjouissons de la libération de Florence et Hussein.

Ce sont aussi les préoccupations et problèmes de la vie quotidienne, souvent liés à l'aménagement de la ville : passerelles près des écoles, transports collectifs franciliens, environnement, propreté et, surtout, les projets de démolition de bâtiments.

L'équipe renouvelée du Conseil d'Administration de l'Apex*Ulis, qui est l'association éditrice du *Phare*, se félicite de la signature d'une nouvelle convention triennale avec la municipalité, lui donnant des moyens pour réaliser ce journal ouvert à l'expression de tous les Ulissiens.

La Rédaction vous souhaite BONNES VACANCES. Profitez de ce moment de détente pour aller à la découverte du patrimoine et pour nous faire part de vos découvertes, de vos passions.

Bernard Charpenet
Président de l'Apex*Ulis

Réaménagement rue des Bergères / rue des Bretons La sécurité des enfants menacée

Il était une fois la passerelle de la LUNE

La passerelle de la Lune enjambe la rue des Bergères et la rue des Bretons. Il y a bien longtemps, la rue des Bergères était une voie ouverte aux automobiles. Plusieurs années de nuisances sonores et d'accidents de la circulation, dont un mortel, ont conduit la municipalité à la transformer en impasse.

Dans le cadre du nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme), le conseil municipal a voté sa réouverture en zone 30. Le premier projet de réouverture conservait une continuité piétonne de la passerelle de la Lune jusqu'au groupe scolaire des Bergères-Tournemire : **750 enfants** scolarisés de la maternelle à la sixième.

Sans réelle concertation avec les habitants, le projet a été modifié. Il priverait aujourd'hui les piétons de circuler librement sans traverser la chaussée.

Ce nouveau projet conduira-t-il de nouveau à une impasse ?

Les passerelles : un atout pour la ville

« La principale orientation de notre ville est la séparation des rues réservées aux voitures et des voies piétonnes, en les superposant. »... (*)



Danger ! En 2005, cette invitation à être en sécurité disparaît même sur le chemin de l'école.

(*) « Dessine-moi une ville... les Ulis », livre d'histoire de notre ville



Chronologie d'un désaccord

22 janvier : parents d'élèves et enseignants découvrent la modification du projet.

11 février : le conseil d'école des Bergères émet de vives réserves.

12 mars : les élus se veulent rassurants. Ils amendent le projet en ajoutant un ralentisseur, un panneau... mais ils continuent à envisager de confronter quotidiennement les enfants à la circulation et donc éventuellement au danger.

22 avril : une pétition de plus de 1200 signatures d'Ulissiens a été remise en séance du conseil municipal, demandant qu'un passage totalement piétonnier soit conservé entre la passerelle de la Lune et le groupe scolaire Bergères.

Aujourd'hui, attachés au caractère piéton de notre ville, nous estimons que la discussion ne peut être close au risque de ne pas entendre une attente citoyenne et démocratique.

Cécile Blanc (F.C.P.E.), **Sylvie Delaët** (indépendants) et **Victor Luzitisa** (P.E.E.P.) pour les parents d'élèves du groupe scolaire Bergères

Contact : École des Bergères, 91940 LES ULIS

LA DAUNIÈRE - Projet de rénovation urbaine : le poids des maux, le choc des totaux !



Dossier ANRU

Selon les dernières informations en notre possession, l'instruction du dossier par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) met en évidence deux problèmes jugés majeurs par ladite agence avant son passage devant le Comité d'engagement.

Le premier est lié aux démolitions, dont le coût est jugé particulièrement excessif par l'ANRU. Tellement excessif que le montant annoncé par les bailleurs est le plus élevé jamais présenté en France à ce jour dans une opération de ce type ! Sur ce point, les bailleurs ont été invités à revoir leur copie.

Le second est particulièrement choquant, mais il est cohérent avec la vocation de l'ANRU. En effet, celle-ci juge que le nombre de démolitions de logements sociaux décidées par la municipalité, environ 280, est nettement insuffisant au regard de son ambition affichée d'instaurer de la "mixité sociale". C'est pourquoi, l'ANRU "encourage" fortement la municipalité, à l'horizon 2010, à d'autres démolitions, notamment aux Hautes Plaines pour les immeubles situés à proximité du tunnel. Dans l'hypothèse de nouvelles démolitions sur la Ville, quelle garantie avons nous que les relogements se feront dans des bâtiments qui ne seront pas concernés ?

De plus, l'ANRU considère que le projet ne remet pas en cause le principe d'un urbanisme de dalle alors que la plupart des villes présentant cette architecture reviennent à un aménagement sur un seul niveau, sujet sur lequel l'ANRU est également sensible.

La présentation du dossier au Comité d'engagement devrait intervenir en mai, celui-ci s'accordant un délai d'un mois, environ, pour signifier sa décision.

Par ailleurs, des élus du Conseil régional, autre financeur du projet, se sont saisis de notre requête contre la démolition et ont, à leur tour, interpellé la présidence de ce Conseil et celle de l'ANRU.

Le financement du projet n'est donc toujours pas acquis.

Relogement

Comme nous le craignons, le relogement s'annonce particulièrement difficile. En effet, le nombre de logements disponibles sur la Ville, qui plus est sur le patrimoine 3F, est particulièrement faible. Ce qui veut dire que le relogement se fera en fonction des disponibilités et pas véritablement du choix exprimé par les locataires, ce que confirment les premiers témoignages recueillis auprès de locataires.

Il s'avère ainsi qu'entre le discours rassurant du 3F entendu lors des réunions d'information et les actes, il y a une différence particulièrement inquiétante qui a conduit l'Amicale à alerter monsieur le Maire et l'ensemble des élus sur des pratiques inacceptables de la part d'un bailleur d'HLM.

Dans cette démarche, l'Amicale aura un rôle déterminant. N'hésitez pas à nous solliciter. Dans l'immédiat, l'Amicale rappelle que le coût du relogement ne doit pas être à la charge des familles et que la négociation avec la municipalité et le 3F sur le sujet reste suspendue à la décision de l'ANRU.

Le 9 mai 2005

Amicale des locataires de la Daunière

Bâtiment A - BP 238 - 91940 LES ULIS



Les 2 photos de cette page : manifestation du 20 mars 2005

UN AMÉRICAIN PERDU

Roger Collins, condamné à mort en 1977 à l'âge de 18 ans, vit depuis ce temps-là dans le couloir de la mort d'une prison de Géorgie, États-Unis. Cela fait 28 ans qu'il y attend sa mort annoncée.

Né en 1959 dans un quartier pauvre et noir d'une fille-mère de 15 ans, Roger n'a pas été reconnu par son père. Par la suite, sa mère Lois épouse un autre homme qui donne son nom à Roger. Mais bientôt Collins ne supporte plus de voir ce garçon à la maison. Il en fait son souffre-douleur, le bat sauvagement pour un rien, le prive de nourriture, lui faisant subir tous les tourments possibles, physiques et mentaux. Le garçon se met à fuguer dès 9 ans, mais chaque fois on le ramène à la maison pour être à nouveau "corrigé". A partir de 12 ans, Roger vit dans la rue.

Lois se sépare de Collins après une bagarre où il la blesse grièvement au couteau. Plus tard, elle trouve un nouveau compagnon, Bill, débouillonné et débrouillard. Il a une dizaine d'années de plus que Roger, et l'adolescent s'attache à lui pour pallier sa détresse affective. A 18 ans, Roger est encore un enfant : il ne sait pas lire, il ne se pose pas de questions, il se contente de souffrir ou de jouir du présent selon la direction du vent. Bill l'introduit dans un monde de sensations fortes, d'alcool et de drogues. Une folle virée en voiture avec Bill, le cousin de celui-ci et une fille, Delores, soirée qui commence dans la gaieté générale, se termine par un meurtre.

C'est Bill qui a tué Delores. Roger, sentant vaguement que les choses tournaient mal, a proposé timidement qu'on la ramène chez elle. Mais il ne fait pas le poids, et il est loin de s'imaginer qu'elle va mourir. Quand Bill l'emmène dans un terrain vague, Roger reste avec le cousin près de la voiture. Tous les trois sont ensuite arrêtés et inculpés de meurtre. Le cousin, qui accepte de charger les deux autres, a été relâché au bout de quinze jours. Bill a donné des informations sur des affaires non résolues, en échange de quoi le procureur ne demande pas la peine de mort pour lui. Reste Roger, le plus démuné, le plus inapte à comprendre la situation. Son avocat commis d'office, qui n'a reçu que 600 \$ pour l'ensemble de son procès, bâcle sa défense. Roger est condamné à mort, bien que le tribunal ait reconnu qu'il n'était

pas le meneur, et bien que le cousin ait essayé, sans succès, de présenter à la Cour un désaveu sous serment de son faux témoignage.

En prison, Roger croit qu'il va être électrocuté tout de suite quand on le fait asseoir sur la chaise du coiffeur. Il a peur des gardes qui lui rappellent son beau-père. Il avait couru toute sa jeune vie, mais là il ne peut aller plus loin. Après quelques malheureuses tentatives de rébellion, quelques bagarres, quelques passages à tabac, il se calme, en comprenant qu'il ne peut chercher des forces qu'à l'intérieur de lui-même, territoire qu'il n'a jamais exploré. "S'y plonger, dit-il, c'était comme sauter du bord d'une falaise". Il fait son examen de conscience sans la moindre indulgence. Il assume sa part de responsabilité dans la mort de Delores :

il aurait dû lui venir en aide, il n'avait rien compris. Roger a fouillé au fond de lui-même, retourné son âme douloureusement à l'envers. Et, ce faisant, il est devenu un homme.

La seule chose qui n'a pas manqué à Roger, c'est le temps : 28 ans au couloir de la mort... Il a appris tout seul à lire et à écrire. Il comprend lui-même que des pans entiers de sa personnalité sont restés égarés dans le monde de cette enfance qui lui a été volée. Son présent est un magma grisâtre entre la vie et la mort. "Tu ne peux pas vivre dans l'ombre d'une mort décidée, dit-il, mais en même temps tu ne peux pas juste laisser tomber, il y a tant de vie encore en toi. Tu restes épinglé dans la grisaille. C'est long. Ma plus grande

terreur est de perdre la boule. J'ai vu autour de moi des hommes doués, instruits, je les ai vus dégringoler, devenir des riens. Je ne veux pas que ça m'arrive."



Roger Collins et sa mère Lois

Roger Collins garde pourtant l'espoir. Deux fois on lui a fixé un rendez-vous avec Old Sparky (la chaise électrique) puis il a eu des sursis. C'était il y a des années. Maintenant, il ne risque plus l'électrocution, interdite en Géorgie, mais la triple injection létale. Le cas est tellement entaché d'injustice, Roger a déjà tant payé, qu'il est difficile de croire que l'État de Géorgie exigera en plus sa mise à mort. Attendent-ils, embarrassés, qu'il s'éteigne tout seul au fond du trou ?

Le 1er mars 2005, la Cour Suprême des États-Unis a aboli la peine de mort pour les crimes commis avant l'âge de 18 ans. Hélas, cela ne sauvera pas Roger Collins, qui avait 18 ans au moment des faits qui lui sont reprochés. Le combat contre la peine de mort aux États-Unis reste d'actualité : en janvier 2005, il y avait 3.455 condamnés dans les couloirs de la mort du pays.

Si vous désirez venir en aide à Roger Collins, ne serait-ce qu'en lui adressant une carte postale, contactez :

Vendla Meyer, 40 rue de Gometz, 91440 Bures-sur-Yvette
Tél.: 01 69 07 43 99 - E-mail : vendla@ihes.fr

En plus des thèmes généraux traités par le mouvement Amnesty International, le groupe 109, Vallée de Chevreuse, a plusieurs centres d'intérêt particuliers : les droits des enfants, un disparu algérien, la peine de mort aux États-Unis. Deux prisonniers politiques laotiens, en faveur desquels le groupe a agi pendant plusieurs années, viennent d'être libérés. Si vous voulez en savoir plus, assister à une réunion, contactez la secrétaire :

Françoise Garcia - Tél.: 01 60 10 20 17

ou notre site web : <http://membres.lycos.fr/amnesty109/>

LAÏCITÉ : tous concernés

Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789 (art. 10) : " *Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi* ".

Constitution du 4 octobre 1958 (art. 1) : " *La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée* ".

La loi du 9 décembre 1905, souvent appelée "loi sur la laïcité", a instauré la séparation des Églises et de l'État. À l'occasion du centenaire, les associations des Ulis ont été invitées à créer un groupe organisant sa célébration tout au long de l'année 2005. C'est ainsi que des débats, des conférences, des manifestations ont déjà eu lieu. D'autres initiatives sont prévues.

Il a aussi été décidé de créer une œuvre monumentale représentant la Laïcité, qui sera installée en plein air sur la ville (l'endroit n'est pas encore fixé, cela dépend des propositions et du choix qui sera fait). Pour cela, un appel à projet est lancé. Les propositions qui seront faites par les habitants, les bénévoles des associations, les élèves des écoles, des collèges et du lycée (dessins, poèmes, croquis, etc.) constitueront le cahier des charges qui servira à la réalisation de cette œuvre.

Ce projet nous concerne tous. Il s'agit d'imaginer ensemble **une œuvre symbolisant la liberté de conscience** et qui soit inscrite dans la durée. Voilà qui devrait faire germer beaucoup d'idées chez les Ulissiens de tous âges.

Envoyez vos propositions avant le 15 septembre 2005 à :

Projet Laïcité - Cabinet du Maire
Mairie des Ulis - Rue du Morvan
BP 43 - 91940 Les ULIS



Florence arrivant à Villacoublay et Hussein dans sa famille (AP/Libération)

Florence et Hussein ENFIN LIBRES !

La section des Ulis - Val d'Yvette de la Ligue des Droits de l'Homme (LDH) exprime sa grande émotion ainsi que son immense bonheur à la nouvelle de la libération de Florence Aubenas et Hussein Hanoun al-Saadi après 157 jours de captivité.

La solidarité et l'espoir se sont manifestés au travers d'une extraordinaire mobilisation dans notre pays et à l'étranger. Dans notre région, cette mobilisation s'est exprimée dans nos communes de la vallée de l'Yvette, de Palaiseau à Gif, en passant par Bures-sur-Yvette.

Cependant, à côté de cette joie profonde, nos pensées vont aussi aux personnes encore détenues en otage partout dans le monde.



Bonjour,

Je souhaitais, au nom de tous les membres de l'association *Ceylandemain*, vous remercier pour l'article que vous nous avez permis de faire paraître dans votre journal. *Le Phare* est, pour les associations comme la nôtre, une fenêtre ouverte vers les habitants des Ulis. Si davantage d'actions citoyennes comme la vôtre pouvaient exister, je pense que le monde n'en serait que meilleur.

Amicalement,

Guénaël Levray

Président de Ceylandemain

Ceylandemain, Le Donjon,
Esplanade de la République - BP 43 - 91940 Les ULIS
Tél.: [redacted] (prix d'une communication locale)
E-mail : contact@ceylandemain.org
Site : <http://www.ceylandemain.org>

4^e FORUM SOCIAL LOCAL (FSL) : échos de quelques ateliers

Le 4^e Forum Social Local du Val d'Yvette a eu lieu aux Ulis les 10-11-12 février 2005. Il a été organisé par un ensemble de 12 associations : 5 d'une manière distincte (Artisans du Monde, ASTI, ATTAC, CAS, Comprendre) et 7 au sein du collectif EGP (ARAC, LDH, NPNS, UAU, Ulis-Brazzaville, Ulis Contacts, les Ulis en Mouvement), sans compter des aides, dont celle de la JOC. Pour comprendre la démarche, il est important de noter que toutes les tâches ont été réparties d'un commun accord. Ainsi, tous les articles publiés à ce sujet dans les n^{os} 24 (p.3), 25 (p.5-8), 26 (p.6,7,10) sont au crédit de l'ensemble des organisateurs, quels que soient les signataires.

FSL DES ENFANTS : « ras la pub ! »

Trois temps ont marqué cet atelier qui était destiné à des enfants de 6 à 14 ans.

1. Improvisation théâtrale. Le regard posé sur la "pub" et les caricatures qu'elle fait de nos vies sont la base de sketches où se mêlent vie quotidienne, délire et imagination. Les situations de consommation et la façon dont elles créent des tensions entre les gens sont la source de jeux d'improvisation.

2. Arts plastiques. Faire de fausses "pubs" et détourner les visuels de "pub" qui nous envahissent, tel était le but de cet atelier. Associer dérision et créativité pour se jouer de la "pub".

3. Goûter solidaire. Animé par *Artisans du Monde Marcoussis*, il fut ainsi l'oc-



casation d'une sensibilisation au commerce équitable.

Thomas Lamarche

MÉDIATION

Aux Ulis, la médiation se pratique depuis plus de 15 ans dans les quartiers (voir le *Phare* n^o 22, page 14), depuis quelques années au Collège des Amonts.

Comme son nom l'indique, la médiation consiste à introduire au sein d'un conflit une ou, de préférence, deux tierces personnes qui vont écouter ensemble le plaignant et le questionner, puis écouter l'autre partie (le "mis en cause") et la questionner, pour les aider à analyser le conflit et ses origines. La médiation ne réussit que si l'on franchit la troisième étape : la rencontre des deux parties, qui vont ainsi se parler puis, peut-être,

parvenir à un commun accord.

Cet atelier, qui a réuni 3 médiateurs de l'*Association de Médiation des Ulis*, 5 collégiens médiateurs et 2 encadrants du Collège des Amonts, fut l'occasion d'une double rencontre : entre le public et les médiateurs d'une part, entre les médiateurs de quartier (adultes) et les collégiens médiateurs d'autre part.

Après un jeu de rôle où les collégiens ont simulé une médiation, les questions n'ont pas cessé. Le public était très curieux de découvrir une technique encore mal connue, qui peut apporter une solution efficace pour résoudre les conflits du quotidien.

Michèle Véchambre

CONSOMMATION

Que signifie "consommer" ?

Quels consommateurs sommes-nous ?

Cet atelier s'est déroulé sous forme de questions-réponses, dont les réflexions essentielles ont permis à chacun des participants de se sentir en situation de responsabilité dans leurs démarches quotidiennes.

La "consommation" est l'utilisation des biens et des services, qui relève d'un choix personnel et collectif, donc d'un choix "politique".

Le mode de vie et l'environnement social créent des besoins, essentiels et nécessaires pour certains (nourriture...), inutiles pour d'autres (incitation à choisir des marques...).

Les effets pervers de la publicité et des informations médiatiques concernant le développement de la croissance, donc de la consommation, incitent à la "surconsommation" et limitent la réflexion individuelle : il faut savoir évaluer les notions de besoins, de qualité, de prix, mais aussi de plaisir.

Consommer mieux, c'est choisir de façon responsable : chacun peut refuser de soutenir les monopoles de production et de distribution et préférer la consommation de proximité - s'informer devient la première nécessité. Des initiatives locales existent, respectant l'environnement et proposant un bon rapport qualité/prix.

D'autres thèmes ont été évoqués et deux heures n'ont pas suffi pour les développer : la publicité dans les établissements scolaires, que les parents doivent refuser, la gestion des déchets et le recyclage, la responsabilité de l'Organisation Mondiale du Commerce dans les productions des pays en développement...

Yvette Bourdessol

"*Artisans du Monde*" propose un guide pratique des consommations alternatives fondées sur l'éthique, la solidarité et le respect de la nature. Ce guide est en vente (2 euros) au 67 rue Charles de Gaulle à Bures.

PAUVRETÉ

La pauvreté, un délit ?
Solidarité ou répression ?

Cet atelier a été animé par Christine Drevet (ATTAC) et Nicole Paraire (ASTI), avec la participation d'Aïda Chouk (Syndicat de la Magistrature), de membres du syndicat SNPES-PJJ (protection judiciaire de la jeunesse), d'Etienne Primard (Solidarités Nouvelles pour le Logement - Essonne), de Symphorien Mulenda (ASTI d'Orléans), et d'une cinquantaine de personnes.

Nous affirmons vouloir vivre ensemble avec nos différences (d'origines, de cultures, de religions, etc.) qui sont des richesses. Cependant, notre société privilégie la réussite individuelle et accepte le développement des inégalités qui aboutit à l'exclusion d'un grand nombre et à la désagrégation sociale. La loi vient renforcer cette exclusion du pauvre.

Nous ne faisons rien pour éradiquer la misère, mais nous ne voulons pas la voir : nous refusons la mixité sociale (c'est le phénomène des banlieues, le refus de construire des logements sociaux par certaines municipalités, le refus de centres d'hébergement dans son voisinage...). La loi vient au secours de notre bonne conscience en excluant les pauvres et en entravant ceux qui luttent pour l'insertion et la solidarité : elle ne tente plus d'insérer le jeune qui commet un délit : elle l'enferme ; elle ferme ses frontières aux migrants pauvres non européens et poursuit les associations solidaires avec les sans-papiers ; elle interdit la mendicité...

L'évolution législative actuelle (comme la loi sur la sécurité quotidienne) est de faire disparaître le symptôme en punissant le maillon le plus faible de la chaîne, de donner un sentiment de sécurité plutôt que de rechercher la cause du délit.

Ainsi, on développe l'idée que la justice n'est pas dans son rôle quand elle fait autre chose que du répressif, qu'il faut une pénalisation croissante. En comparaison immédiate, on punit le bouc émissaire, sans instruction pour rechercher les causes, on multiplie les contrôles d'identité qui mettent la pression sur

certaines catégories de population, on multiplie aussi les fichiers... et la justice n'a plus le temps de contrôler la police.

Les représentants du syndicat SNPES-PJJ soulignent le fait qu'au lendemain de la Libération, à la création de la PJJ, la société considérait que tous les jeunes avaient droit à un avenir et qu'il fallait privilégier les mesures éducatives sur les sanctions pénales : les éducateurs avaient un rôle essentiel. Maintenant, il semble que ce souci ne soit plus celui de la société : les comportements dérangeants ne sont plus un symptôme d'un mal être de la société mais des délits dont les individus sont personnellement responsables.

Dans une société de consommation qui fragilise, on préfère faire appel à la justice et pénaliser plutôt que renforcer le lien social.

Mais beaucoup n'acceptent pas cette situation et essaient de relever le défi.

Etienne Primard nous dit que tel est le cas dans le domaine du logement :

“ La croissance accentue les inégalités et l'individualisme, elle se fait toujours au détriment des plus faibles. La très bonne santé de l'immobilier résidentiel en France (+16% ces 12 derniers mois pour les terrains, le neuf et l'ancien) s'oppose à la crise historique du logement à loyer "accessible" : on se paie ce qu'on souhaite et ceux qui ne peuvent suivre doivent aller voir ailleurs : nous assistons à un renforcement massif des mécanismes de séparation et d'exclusion et à un refus catégorique des différences.

Mais la pauvreté n'est pas un délit : c'est un défi pour notre civilisation. La supprimer nécessite un partage des richesses économiques et culturelles. Tandis que les médias se font l'écho des pertes de valeurs, de l'insécurité, de l'enfermement, toutes les petites "solidarités" sont passées sous silence. Pourtant,

habiter un lieu décent est une nécessité vitale pour chaque citoyen.

SNL agit dans 3 domaines :

- bâtir sans exclure ;
- renouer le lien social ;
- faire vivre une dynamique de la confiance.

Dans l'Essonne, SNL, c'est : 360 logements habités, en travaux ou sous promesse de vente, 500 bénévoles qui donnent du temps, 23 salariés et 1.500 donateurs ; c'est une forte mobilisation humaine et financière, un partenariat de plus en plus important, un positionnement public qui s'affirme : aucun plan ne peut remplacer les initiatives locales fondées sur une logique de projet partagé, enracinées dans le terreau des expériences démocratiques et animées par la volonté de construire un monde plus juste.”

Symphorien Mulenda, nous explique, lui, comment on punit la solidarité et pourquoi son association a vu disparaître ses subventions : *“ l'ASTI d'Orléans fait partie du Comité de soutien aux sans-papiers et du Collectif des sans-papiers d'Orléans-Gien-Montargis : ces structures regroupent des associations, organisations syndicales et des partis politiques qui se battent à côté de centaines de femmes et d'hommes éparpillés dans le Loiret et qui continuent à croire qu'un titre de séjour est aussi un droit à conquérir.*

La mise en place de dispositifs d'accueil se heurte à de nombreux obstacles dont le principal est cette peur panique qu'ont les municipalités chaque fois qu'il est question d'implanter sur leur territoire une structure, même la plus légère possible, pour abriter les sans-papiers, les demandeurs d'asile ou leurs semblables. Pourtant, nombre de demandeurs ont de solides attaches en France : un conjoint, des enfants nés en France, un travail depuis 5 ou 10 ans ; ils sont insérés dans la société qui leur reconnaît des droits...

La France, dans l'Europe, crée des entraves extrêmement graves aux droits élémentaires de l'homme : cette dérive, justifiée par la psychose sécuritaire, cache ses racines dans une politique à courte vue, la peur de l'autre, les préjugés et l'exclusion de la différence. Mais l'ASTI d'Orléans continuera à se placer du côté de l'égalité des droits et de la justice pour tous ; ELLE VIVRA avec le soutien de tous ceux qui continuent à croire que la France est encore une terre d'accueil et un pays de droits !”

Nicole Paraire

Aux Amonts, devant le bâtiment 8, c'est l'odeur des merguez que Moktar préparait qui fit venir les voisins de tous bâtiments vers les tables où tout le monde posait des plats salés (pizzas, cakes, tortillas et autres quiches toutes chaudes), des mets sucrés (gâteaux orientaux, tartes, etc.). Les boissons aussi étaient variées (planteur, porto, whisky, bières... sans oublier le soda et les jus de fruits que les enfants et ados ont appréciés). Une bonne ambiance car chacun y a mis du coeur pour se parler et mieux se connaître.

La convivialité est une richesse et l'une des surprises fut l'arrivée très applaudie d'un monsieur avec un plateau garni d'une théière en argent et de petits verres à thé, et dont la fille nous tendait des beignets délicieux. Ce soir là, nous avons dit "non" à l'indifférence, en toute simplicité et convivialité !

Jean Lalou

IMMEUBLES EN FÊTE :



▲ Aux Avelines aussi, les ballons étaient imprimés à l'envers !



▲ Plus de 40 fêtards aux Bathes malgré une préparation tardive



▲ Au Bar-ce-leau : eau et jus de fruits, mais pas seulement... ▼



▲ Htes-Plaines : on parle, on boit, on joue, même de la guitare ▼



LA FÊTE DES VOISINS



À cette occasion, les habitants des Chardons (50 adultes, jeunes et enfants) ont rencontré leurs voisins et ont fait la connaissance des petits nouveaux dans une ambiance conviviale et sympathique. Tout le monde s'est quitté vers 21h en se promettant de renouveler cette fête l'année prochaine.

Daniel Madeleine



À la Châtaigneraie, ce fut aussi l'occasion de discuter calmement



Succès total pour la deuxième édition de l'opération "Immeubles en fête", organisée le mardi 31 mai à Courdimanche. Près de 50 personnes, de toutes générations, se sont rassemblées au lieu dit "l'escargot" et ont partagé, dans la bonne humeur et en musique, le verre de l'amitié en se promettant de renouveler l'opération en 2006 avec de nouvelles idées d'animation.

Nicole Loza



Pleine d'amitié, cette fête à la Daunière... Pourquoi nous séparer ?



Aux Millepertuis, ce sont environ 80 voisins qui ont fait la fête



Malgré les affiches d'inscription retirées dans trois escaliers, mais vite remises par les différents organisateurs, la "Fête des voisins" fut une réussite à La Treille. Merci à Claudine d'avoir lancé l'idée de réunir les trois groupes de bâtiments. Plus de 100 adultes, accompagnés des enfants, sont venus partager un bon moment, pour faire connaissance, bavardages et plaisanteries allant bon train. Les tables garnies de bons plats, de gâteaux et de bouteilles, la conviviale soirée s'est terminée vers 22h30. Bravo La Treille, et vivement l'année prochaine !

Hélène Joigner

Votre cité n'y est pas ?.. La prochaine fois, pensez au Phare !

**ENVIRONNEMENT
ET EUROPE**

L'environnement se décide au niveau européen par de grandes orientations mais se construit aussi localement par des actions concertées. Ce que l'on fait sur nos communes est-il impulsé par les institutions européennes ou par les citoyens ?

Fabrice Flipo

Les Amis de la Terre

Rappel du fonctionnement de l'Europe et de l'élaboration des Directives européennes. Après négociation avec les États membres, une directive est proposée. Elle doit ensuite, une fois validée, être "transposée" par chaque État dans sa législation.

En matière d'environnement, on trouve tout et n'importe quoi. Par exemple en matière de lutte contre les pollutions acides (soufre, poussières) les actions menées ont été efficaces depuis les années 1970. En matière d'empreinte écologique, c'est le contraire : l'Europe importe l'environnement et les ressources naturelles de l'extérieur et se préserve ainsi en intérieur un environnement de bonne qualité.

De plus, dans le cas des déchets informatiques, par exemple aux USA, 80% de ceux-ci sont exportés vers la Chine. Ces déchets disparaissent de la zone législative en question.

On est loin du niveau des américains mais on est aussi largement au delà du niveau qu'il faudrait pour permettre un développement soutenable à l'échelle de notre planète.

Patrick Behm

Greenpeace Vallée de Chevreuse

Présentation de l'organisation de cette association, aux niveaux international et local (Chevreuse). Exemple des OGM : action de lobbying au niveau européen sur la directive "étiquetage" et avec les grandes enseignes au niveau local. Aussi, une pétition de niveau européen est lancée sur ce thème.

Deuxième exemple à propos des toxiques : la directive REACH, qui obligerait l'industrie chimique à identifier les substances qu'elle met sur le marché.



Jean-François Rimbert (de dos), François Lérique, Patrick Behm, Fabrice Flipo, François Peyne

Il existe un lobbying très fort pour vider cette directive de son contenu (industrie chimique mais aussi Chefs d'États concernés par l'industrie en question).

Aujourd'hui, une pétition est lancée, là aussi, pour reprendre la bonne direction sur ce thème.

Jean-François Rimbert

Élu chargé du Développement Durable au sein de la CAPS (Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay)

Le thème de l'atelier est très difficile à traiter simplement. Tout d'abord, on a besoin des règles européennes pour cadrer les actions et donner des orientations. Mais les problèmes traités sont des problèmes complexes.

Dans les collectivités locales, il n'y a pas d'expert pour traiter de ces points, notamment dans les petites communes. Il faut dialoguer avec les associations locales et aussi avec les associations au niveau européen. Voici deux exemples.

- Collecte et élimination des déchets : quand l'État a décidé de mesurer les dioxines autour des incinérateurs, personne n'a la technicité pour assurer cette demande localement. Et, en plus, l'État réduit le personnel dans ces domaines.

- Consultation lors des enquêtes publiques pour l'ouverture d'un site industriel, où les élus doivent se prononcer sur les dossiers. En ce moment, il est question de "rendre conformes" les sites militaires de la région. L'épaisseur des dossiers est énorme et il faut donner une réponse sous un mois !

Les Communes n'ont pas de contact direct avec l'Europe mais sont face aux pressions importantes des associations, ce qui nécessite une réactivité et une compétence que nous n'avons souvent pas encore.

François Lérique

AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) du Plateau de Saclay : les Jardins de CERES

Le principe est de proposer des produits agricoles de type "bio" et les agriculteurs sont mis en contact direct avec les consommateurs.

Il y a aussi création de lien social par la participation aux récoltes et la redécouverte de l'agriculture par les consommateurs, et des consommateurs par les agriculteurs, et aussi des prises de décisions en commun.

Pour passer au niveau européen, nous suivons en ce moment un travail traitant de la disparition des zones agricoles et naturelles péri-urbaines. Il est nécessaire de maintenir ces zones pour "bloquer" les expansions naturelles des villes. Un travail de ce type existe aussi au niveau français.

François Peyne

(Attac) animateur de cet atelier

ndlr : suite à ces exposés introductifs, une série de questions et réponses a eu lieu, sans aborder tous les aspects de ce sujet complexe. Nous espérons pouvoir en rendre compte dans le n°27.

ÉLUCUBRATIONS EN VRAC : et pendant ce temps là ...

C'était il y a peu de temps, un peu avant Noël. Une scène fugitive lors du journal télévisé. Une mère avec sa fille de 8 ans errant dans les rues et secourue par le Samu social, qui s'évertuait à lui trouver un abri pour la nuit. Même s'il s'était agi d'un "drame du chômage", le fait n'en aurait pas été moins honteux pour notre société... Pire que cela : cette femme avait un travail, mais son salaire était insuffisant pour payer un loyer. Peu de temps après, la Fondation Abbé Pierre nous informait que plus du tiers des Sdf de la région parisienne avait un travail... Et pendant ce temps-là, Wendel Investissement, entreprise dirigée par Ernest-Antoine Seillière, embarrassée par ses liquidités, rachetait 2,5 millions de ses propres actions pour 130 millions d'Euros... Ce qui, à la prochaine distribution de dividendes (en principe, en juin) devrait l'embarrasser d'environ 4 millions d'Euros de plus dont elle ne saura que faire.



Peu avant Noël, l'Institut Pasteur "faisait la manche" par téléphone : ses budgets étaient insuffisants pour poursuivre ses recherches sur les cancers à causes infectieuses et déboucher sur des traitements. Triste, mais pas vraiment étonnant quand on sait que l'État a une dette de 841 milliards d'Euros, soit plus de 14.000 euros, par Français (+ environ 615 Euros par an d'intérêts), du nouveau né au centenaire. Là-dessus s'ajoute la flambée des prix du pétrole et on ne manque pas de rappeler à chaque citoyen qu'il faut éteindre la lumière dès qu'on quitte une pièce... Et pendant ce temps là, certains jubilent et se trémoussent d'aise à la pensée qu'ils vont engloutir une fortune en présentant Paris pour les Jeux Olympiques et n'hésitent pas, dans ce but, à allumer des milliers de lampes en s'extasiant à la pensée du gouffre financier, si la candidature de Paris est retenue. Un peu plus tard, on a fait grand bruit autour du loyer mirifique qu'un Ministre s'apprêtait à faire payer aux contribuables. Désolant de constater que, pour certains, la misère et la souffrance d'une partie de la population sont abstraites et virtuelles et que les fonds publics leur semblent une manne inépuisable.

Et depuis ? On aura pu voir un téléfilm retraçant un épisode de la vie de Jean Jaurès. On aura pu y entendre ses réflexions et discours enflammés sur ce qu'était la République et ce qu'elle aurait dû être... Pas vraiment démodé.

Il y a un peu plus d'un an, on célébrait Victor Hugo, l'écrivain et l'humaniste. Cette année, Jean Jaurès est à l'honneur. Et si, pour rendre hommage à ces Grands Hommes, au lieu de commémorations grandiloquentes parfois à deux doigts du grotesque, on s'appliquait à mettre un peu plus leurs idéaux en pratique ?

L'Iconoclaste du Village

VERTEMENT DIT ...

"Pouvons-nous compter sur vous pour dénoncer, dans votre prochain numéro, la politique désastreuse (...) en matière d'espaces verts, d'environnement :

- du désherbant un peu partout, au Parc Nord notamment, on se demande pourquoi, c'est toxique, ça tue la vie (pas les rats hélas), c'est laid et dégoûtant ;
- on abat des arbres à tout va, on ratiboise les buissons ;

- on a encore exterminé les ronciers et rosiers sauvages qui recommençaient à habiller les roches des berges l'année dernière et qui accueillent toutes sortes d'insectes, favorisent la biodiversité, retiennent les oiseaux ; de moins en moins de petits oiseaux peuplent le parc et la ville dans son ensemble ;

- par contre on laisse pulluler les rats, on tolère que les gens balancent pour eux, dans l'eau, des morceaux entiers de pain.

Que signifie cette peur, cette haine de la vie sauvage ? Et où sont les écologistes aux Ulis ? "

Michèle Daudin

UN DIMANCHE INSOLITE

Où allions-nous ? À Montreuil ? Tu parles d'un dimanche original ! Mais cette banlieue n'avait rien à voir avec les Ulis, c'était dépayssant et au fond d'une impasse un portail rustique s'ouvrait, des groupes de visiteurs discutaient : nous étions arrivés dans le quartier des **murs à pêches**. Des pêches en région parisienne, est-ce une blague ? De la surprise on passe à la découverte en suivant un des guides qui nous raconte l'histoire de ce quartier et son activité passée.

À Montreuil au 12^e siècle, les religieux cultivaient déjà de grands domaines. Mais c'est la culture de la pêche "à la Montreuil" qui a fait la renommée de la ville du 16^e à la fin du 19^e siècle. Les premiers clos sont installés au centre du village et s'étendront au fur et à mesure de la vente des grands domaines seigneuriaux.

Le microclimat favorable à la culture de la pêche est obtenu en construisant des murs qui permettent d'emmagasiner la chaleur le jour pour la restituer la nuit. Les silex et le gypse (à partir duquel on fabrique le plâtre) se trouvaient dans le sous-sol de la ville. L'orientation des murs était parfaitement calculée pour recevoir un maximum de soleil, et ils étaient séparés les uns des autres par une dizaine de mètres. La longueur d'une parcelle pouvait atteindre 200 m. Les pêchers étaient palissés le long des murs, protégés des intempéries (pluie, grêle, gelés printanières) par des chaperons en plâtre ou en tuiles et des tablettes en planches de Lorraine fixées sous les chaperons. En 1825, on compte jusqu'à 600 km de murs sur 500 ha.

La production des pêches demandait des soins constants : travail des sols enrichis des boues et gadoues de Paris, soins de l'arbre avec le palissage "à la loque" (bande d'étoffe de laine clouée sur le mur, qui maintient sans blesser) et la taille en éventail "à la Montreuil", l'effeuillage avant la maturation des fruits. Admirons la grosseur des fruits



Grappe d'après une photo de Gilbert Schoon, "je me souviens", Société des amis du vieux Montreuil, 1986

produits : jusqu'à 500 grammes ! La culture de la vigne y était associée, les feuilles servant à l'emballage des pêches, et les fruits à la vinification. En contre-espallier, poiriers, légumes et fleurs profitaient du microclimat à l'intérieur des clos.

Les arboriculteurs de Montreuil pratiquaient le tatouage des pêches : une étiquette fixée à la bave d'escargot sur le fruit permettant à celui-ci de garder une marque non colorée par le soleil.

La production s'écoulait alors sans difficulté. En période de production, chaque jour environ 500 montreuilloises, panier sur la tête, se rendaient aux Halles de Paris, où un espace leur était réservé (le "carreau" de Montreuil). Elles seront relayées un peu plus tard par des charrettes tirées par des ânes. En 1880, c'est l'apogée de la culture de la pêche avec 17 millions de fruits produits sur 41 % du territoire de Montreuil.

Mais cette belle aventure va régresser petit à petit. Le développement du chemin de fer rend plus accessible les pêches du sud de la France et la vigne sera concurrencée par les vins du midi. Poiriers et pommiers remplacent les pêchers. Les clos sont grignotés par l'urbanisation et l'industrie. Allaient-ils vers une disparition totale ? En 1997, le maire signe un arrêté définissant un périmètre dans lequel il est interdit de démolir les murs à pêches. Depuis fin 2003, 8,5 ha, sur les 38 ha du site, sont classés et le Conseil Local de l'Envi-

ronnement a proposé le lancement d'un appel à projet ouvert à toutes initiatives susceptibles d'endiguer les dégradations du site et de participer au maintien, voire la reconstruction, des murs.

Après constitution d'un cahier des charges, le jury composé d'associations locales et d'élus choisit 9 projets qui s'installent en 2004 sur plus d'un hectare de la partie classée des murs. Une charte de "bonne conduite" est élaborée par le jury qui dès l'installation des associations se transforme en comité de suivi.

En 2005, dans les murs sont installées des activités horticoles, culturelles et sociales (par exemple le jardin *Resto du Cœur*) qui fonctionnent, reçoivent du public et envisagent de travailler à la restauration des murs.

Les clos à pêches sont ouverts tous les dimanches matin à partir de 10h30 par l'Association *M.A.P.* (Murs à pêches) 23, rue Saint-Just, au fond de l'impasse Gobétue, à Montreuil (93).

Pour plus d'information, voir le site internet de la ville de Montreuil : http://www.montreuil93.net/ville_pratique/environ/patrimoi/mur/present.htm

et celui de l'association *M.A.P.* : <http://mursapeches.free.fr/html/hist3.htm>

Marie-Odile Vié

POUR LES USAGERS DU RER B, C'EST TROP !!!

En 2003, les tarifs augmentaient de 4,1% en moyenne (supérieure de 2,3% à l'inflation), en 2004, c'était 3,8% au 1^{er} août. Le 10 décembre 2004, le Conseil d'administration du *Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF)* a voté une nouvelle augmentation de 3%. Cette augmentation interviendrait déjà au 1^{er} juillet 2005 ! En effet, le 1^{er} juillet 2005, l'État va transférer le *STIF* à la Région et aux Départements d'Ile-de-France.

Nous savons que l'État entend ainsi se désengager à moindre coût de ses obligations et de ses responsabilités dans la situation dégradée des transports en Ile de France, du manque de moyens financiers pour en assurer l'entretien et le développement.

Nous protestons contre cette attitude de l'État et appuyons toutes les initiatives qui pourraient être prises par les élus de la Région pour que l'État assume ses devoirs vis à vis d'elle.

D'autre part, la *RATP* a enregistré en 2004 une hausse de 5,5% d'usagers, avec 2,77 milliards de voyages effectués (*Métro* du 22 avril 2005, page 6), et des bénéfices confortables, et procède petit à petit à la réduction du personnel, le remplaçant notamment par des distributeurs automatiques.

Vous voulez :

- Des transports plus sûrs et confortables ;
- Moins de retards dus aux grèves et surtout aux problèmes techniques ;
- Une tarification raisonnable ;
- Davantage de trains dans la soirée ;
- Une politique des transports qui évolue avec les besoins des usagers.

Notre association a besoin de vous ! Le *Comité des Usagers du RER B en Vallée de Chevreuse* est Membre de l'*AUT (Association des Usagers des Transports Ile-de-France)*. Nos premiers adhérents ont déjà pris ou prennent leur retraite, c'est à votre tour de continuer !

Nous avons besoin de nouveaux membres! Rejoignez-nous et agissez avec nous !

Eva Sheldrick
Présidente

Cotisation : 10 € par année civile

Contacts : Maison Pour Tous des Amonts,
91940 Les ULIS
ou Courriel : asso.rerb@laposte.net



La section de l'*Union Touristique des Amis de la Nature (UTAN)* des Ulis a changé de coordonnées électroniques :

- site Internet : <http://lesulis.utan.org>
- adresse e-mail : info@lesulis.utan.org

Contacts téléphoniques

- Présidente de la section ulissienne :
Marie-Elise Vincent - Tél. 01.69.28.22.70
 - pour recevoir le calendrier régulièrement :
Albert Cabarat - Tél. 01.69.07.99.54
- Rappel : le calendrier est aussi disponible au Donjon et dans les MPT

APEX*ULIS

Composition suite à l'AG du 16 avril 2005
et au CA du 21 avril 2005

Membres du Bureau

- Bernard Charpenet (Président)
- Pierre Belbenoit (Vice-président 1)
- Jean-Jacques Weil (Vice-président 2)
- Jean-Marie Dupont (Trésorier)
- Bozena Teodorowicz (Trésorière adj.)
- Pierre Piquepaille (Secrétaire)
- Arlette Gobert (Secrétaire adj.)

Autres membres du Conseil d'Administration

- Michel Dacqmine
- Pierre Fortin
- Bernadette Gaschignard
- François Guigon
- Maria Koperski
- Jean Lalou
- Nicole Loza
- Yvette Roussel

UN AN APRÈS ...

Au 1^{er} jour de l'opération « nettoyage de Printemps » lancée par le SIOM en 2004, le Conseil de Quartier Nord et Centre-Est avait organisé une promenade citoyenne, en partenariat avec la mairie, des amicales, groupes de locataires, et associations (*le Phare* n° 22, p. 2 et 3).

Cette année, dans le cadre de l'opération « **Essonne verte, Essonne propre** » du Conseil général et avec le soutien du SIOM, la mairie des Ulis a organisé un « nettoyage de Printemps » du 14 au 21 mai 2005. À cette occasion, le Conseil de Quartier Nord et Centre-Est, le Conseil de Quartier Plein Sud, les amicales de locataires du Barceleau et des Bathes, le groupement CLCV de Courdimanche, les "assos" *les Amis de la Nature* et *Ulis Contacts*, se sont mis en partenariat avec la mairie pour refaire la promenade, le 14 mai. Et ce avec les mêmes parcours qu'en 2004 "pour établir un diagnostic comparatif visant à montrer l'évolution des nuisances produites par les emballages et les autres déchets jetés sur la voie publique et dans les espaces verts".

Cette balade était très agréable et j'ai découvert avec grand plaisir une partie de la ville que je connaissais très peu ; j'ai été surprise par toute la verdure présente entre les bâtiments. J'ai constaté un problème dans le parc situé à l'arrière de BP [1] : canettes, capsules, papiers et autres déchets plus spécifiques de la proximité de la station, comme des morceaux de métal, chiffons et flaques d'huile. Sinon, je trouve que, dans certaines résidences, les buissons sont beaucoup trop près des bâtiments, d'où la présence de tas de déchets inaccessibles pour les flôtiers qui font déjà un travail extraordinaire. Sur le trajet [n°1] que j'ai parcouru, j'ai trouvé ce secteur correct (à part le problème de nos amis canins) et j'espère que le progrès sera encore plus net l'année prochaine. Je pense qu'il faudrait distribuer à tous les habitants le papier d'information concernant la durée de vie des déchets les plus courants.

Martine Jacquet

(Conseil de Quartier Plein Sud)



1



2



3



4



5



6





7



8



9



10



11



12



Balades en mer..

Constat général

Les déchets échoués, les sites pollués, les plages les plus ou les moins propres, sont presque les mêmes qu'en 2004. Nous n'en referons donc pas la liste ici (voir le Phare n° 22, pages 2 et 3).

Cependant, parmi les îles qui ont peu changé mais qui n'ont pas été citées l'an dernier, félicitons le Bois-du-Roi, et invitons Chanteraine et la Châtaigneraie à mieux protéger leurs rivages ...

Comparaisons

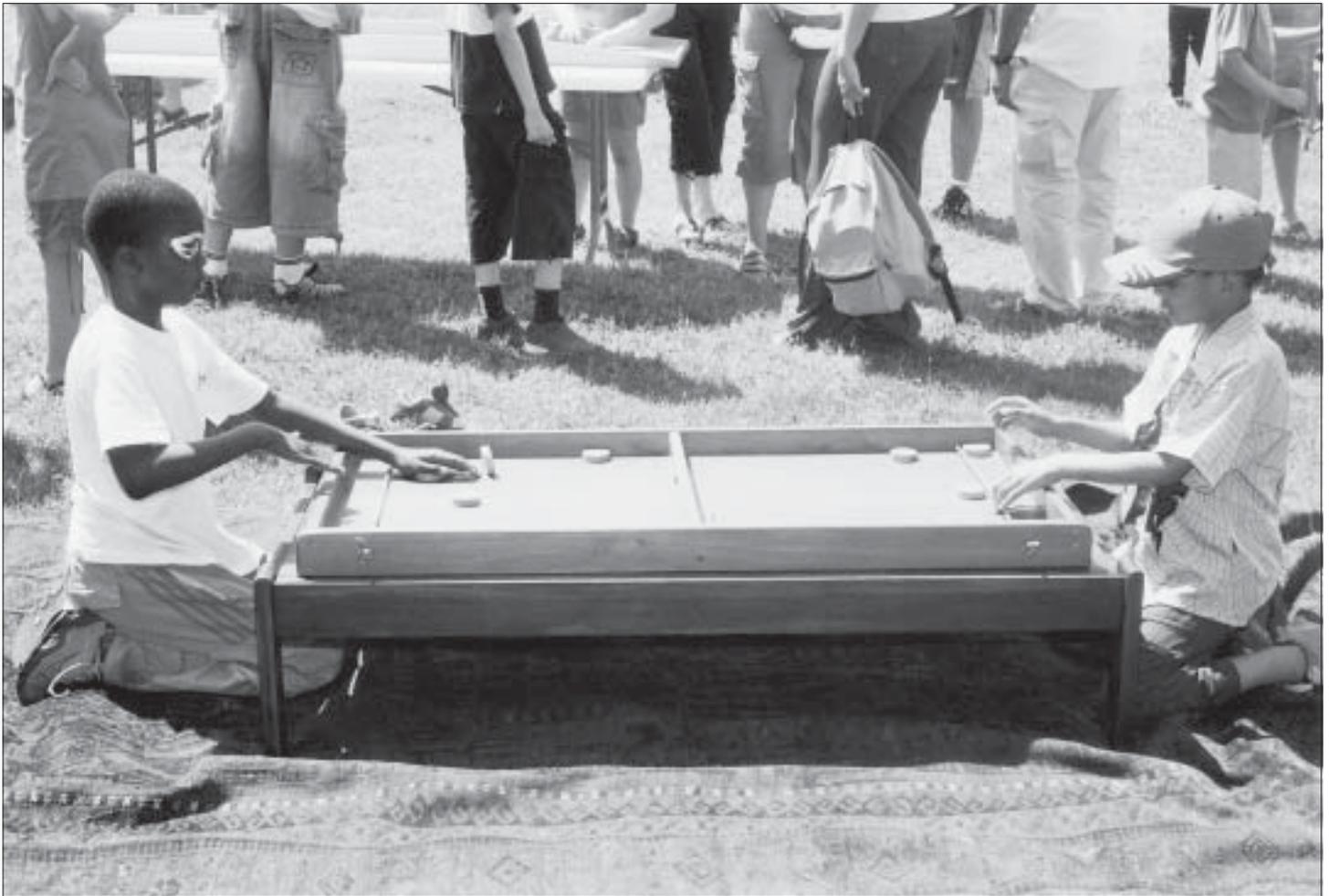
1. Espaces verts derrière la station : croissance des mises à la mer.. par des a(r)mateurs de canettes.
2. Bornes de signalétique urbaine : encore utilisées comme poubelles. Pourquoi pas comme tinettes ?
3. Arlequin, escalier de service : les polluants s'y étant accumulés, le fond de la mer.. est bouché.
4. Arlequin, en haut du porche : en 2004, sur la plage les galettes ; en 2005, sur les galets la mer..
5. Arlequin, arrière du restaurant : avec vue sur la mer.. montante.
6. Courdimanche, rue de la Sane : plus de cuirassé ni de container, juste une planche sans voile.
7. Courdimanche, derrière LIDL : avec une voiture devant la crique, forcément, on voit moins la mer..
8. Bathes, entrée côté boutiques : un tanker est parti après dégazage.
9. Bathes, massif enclos central : cet îlot paradisiaque est encore là.
10. Vignes de Bures, aire de jeu : un port de plaisance bien agréable.
11. Résultat du ramassage : tout grandit vite à l'air du large !
12. État du sol dans les impasses : 2004, ce nid de crabe a vite disparu. 2005, ces éclats rocheux aussi ?

Restons vigilants, surveillons la marée !
n° vert, gratuit : 08000 91940
adresse e.mail : gup@lesulis.fr

Nicole Loza et
Pierre Piquepaille

(Conseil de Quartier Nord et Centre-Est)

« LES ULIS EN JEU » : une journée champêtre



Loin des préoccupations européennes, les enfants des Ulis ont profité de cette belle journée du 28 mai pour prendre part à un événement : la cinquième Fête nationale du Jeu.

La Ludothèque de l'AVAG et ses partenaires ont voulu changer avec les années précédentes, où de petits espaces de jeu étaient confinés près des immeubles. Ils ont choisi un lieu plus convivial : le parc urbain, derrière la mairie. Pari difficile mais, réalisée par de nombreux bénévoles, cette nouvelle version de la Fête du Jeu fut parfaitement réussie.

Le chaud soleil (abus dangereux pour les enfants) a poussé les participants à rechercher les stands ombragés, où se trouvaient les diverses activités accessibles à tous les âges. L'un des points fort fut sans doute l'atelier de maquillage animé par le CLMO, activité qui rencontre toujours un franc succès auprès des enfants. N'oublions pas les jeux champêtres, le ballon, les échasses, les quilles de bois et autres jeux d'adresse laissés à la sagacité des visiteurs. La Fédération Française d'Othello a organisé la finale inter-classes de ce jeu, brillamment remportée par l'école de la Dimancherie.

Enfin, le spectacle de cirque interactif des « jeux en l'air », organisé par la compagnie « l'épate en l'air », fut un véritable mélange de mise en scène clownesque et de prouesses

sportives. À la fin de la prestation, un parterre de spectateurs applaudit à tout rompre cette compagnie dont les acteurs ont donné aux enfants l'entière liberté de s'ébattre dans les structures géantes, pour leur plus grande joie.

L'amusement public aurait réuni environ 4.000 personnes, selon les organisateurs. Étienne, le Président de l'AVAG, a vivement remercié tous les bénévoles qui ont contribué au succès de cette Fête du Jeu.

Jean-Jacques Weil

Rédaction bénévole du Journal *le Phare* :

- **Bernard Charpenet** (Directeur de Publication)
- **Pierre Belbenoit** (Rédacteur en Chef)
- **Jean-Jacques Weil** (responsable photographie)
- **Jean-Marie Dupont** (gestion financière)
- **François Guigon** (communication par Internet)
- **Arlette Gobert** (secrétariat de rédaction)
- **Pierre Piquepaille** (maquette, relations techn.)

Adresse : MPT des Amonts (case 14), 91940 Les Ulis
 Adresse électronique : redac.phare@wanadoo.fr
 Pages sur Internet : <http://uau.lesulis.free.fr/pub/apex/>